

Avis de motion Charte

Il est proposé :

- ▶ QUE l'on tienne un référendum du 16 au 20 novembre sur l'adoption de la « Proposition de charte amendé »
- ▶ QUE la période d'information ai lieu du 9 au 13 novembre
- ▶ QUE la question soit la suivante : « Êtes-vous d'accord, oui ou non, que l'AGECVM adopte comme nouvelle charte la proposition « Proposition de charte amendé »?
- ▶ QUE la direction du scrutin soit assuré par Taha Boussaa
- ▶ QUE lors qu'adopter la « Proposition de charte amendé » prenne le nom suivant : « Charte Village des Valeurs »
- ▶ QUE lors qu'adopter la charte amendé entre en vigueur à la session d'hiver 2027
- ▶ QU'APRÈS l'adoption mais avant l'entrée en vigueur, un comité sois former pour proposer des modifications aux politiques et règlements de l'AGECVM qui ne vont pas dans le sens des statuts modifié